

LES ANTIBIOS : QUAND IL FAUT, COMME IL FAUT, JUSTE CE QU'IL FAUT

UNE ORDONNANCE POUR
INFECTION VIRALE,
QU'EST-CE QUE C'EST ?

ELLE EXPLIQUE
POURQUOI VOUS N'AVEZ
PAS BESOIN D'ANTIBIOTIQUE
ET **COMMENT** SOULAGER
VOS SYMPTÔMES.



LES ANTIBIOTIQUES CE N'EST PAS AUTOMATIQUE !

Prescrire et prendre des antibiotiques uniquement lorsque c'est indispensable, vise à préserver leur efficacité et limite l'émergence de bactéries résistantes très difficiles à soigner.



1 minute pour tester vos
connaissances !

VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ PEUT VOUS EN PARLER !

Groupe de travail associant des représentants des usagers et d'associations et des professionnels de santé : CPias Normandie, Pays-de-la-Loire, Bretagne, France Assos Santé Bretagne et Normandie, association Transhépate, Maison Associative de la Santé de Rennes et avec la participation de l'Assurance maladie des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Mise à jour novembre 2025 par REPIA PRIMO



PRÉSERVER l'efficacité
des antibiotiques,
LIMITER l'émergence
des bactéries multirésistantes